



Réforme des retraites : Un débat très mal engagé

> NOUS SAVIONS QUE LE DOSSIER « RETRAITES » serait un sujet d'actualité brûlant cette année.

Les choses se sont accélérées ces derniers temps, notamment à la suite de l'intervention du premier ministre :

« Le deuxième rendez-vous, c'est celui des retraites. Le Conseil d'orientation des retraites va nous présenter ses prévisions financières en avril. Nous connaissons tous les instruments qui sont à notre disposition : les cotisations, la durée légale d'activité, l'âge de départ à la retraite. Avec le président de la République, nous les examinerons sans tabous et je veux dire que nous n'esquiverons pas nos responsabilités. Au regard des évolutions de notre démographie, personne ne doit s'attendre à des décisions faciles, pour assurer la pérennité de nos régimes de retraite. Nous les assumerons. ».

Dans la foulée, nous avons assisté à un déchaînement médiatique. L'UNSA, face à cette situation a décidé de communiquer pour rappeler sur quels mandats notre Union rentrera en discussion (communiqué ci-contre).

L'UNSA a précisé qu'on ne rentre pas en négociation en commençant par annoncer des concessions. Elle a été très claire sur « les lignes blanches » à ne pas franchir et sur ses demandes :

- Maintien d'un système de retraite par répartition ;
- Maintien d'un taux de remplacement satisfaisant (ratio dernière rémunération/pension) ;

- Maintien du droit au départ à 60 ans ;
- Maintien de la prise en compte des six derniers mois pour le calcul des pensions des fonctionnaires (prise en compte des différences de rémunérations entre les secteurs privé et public) ;
- Discussion sur les modes de financement (cotisations patronales, revenus exclus de l'assiette,...) ;
- Exigence de justice sociale (pénibilité, réalité de l'emploi des seniors).



Réforme des retraites : un débat très mal engagé

Le gouvernement a annoncé une nouvelle réforme des retraites en 2010.

Depuis quelques semaines, et avant même que les discussions ne soient commencées, les petites phrases, concessions, reculades se succèdent, que ce soit sur l'âge de départ à la retraite ou sur l'alignement du système de retraite des fonctionnaires sur les salariés du privé qui entraînerait mécaniquement une forte diminution des pensions servies. Tout cela augure mal du résultat des négociations à venir.

Pour l'UNSA, on ne rentre pas en négociation en commençant par annoncer des concessions.

L'UNSA entend donc rappeler les bases sur lesquelles elle se positionnera. Notre système de retraites doit s'appuyer sur deux piliers : la retraite par répartition et un bon taux de remplacement. Ces deux points ne sont pas négociables.

Dans ce cadre, l'UNSA refusera la remise en cause de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, qui, en l'état du fonctionnement du marché du travail et des écarts d'espérance de vie à 60 ans ne pourrait qu'aggraver les inégalités d'accès des assurés au droit à la retraite.

De même, l'UNSA défendra le maintien de la prise en compte des six derniers mois pour le calcul des pensions des fonctionnaires. Ce mode de calcul prend en compte les différences de rémunérations entre le privé et le public.

L'UNSA posera le problème de l'augmentation des cotisations (patronales comme salariales) et de l'élargissement de l'assiette.

Nous rappelons que toute réforme doit se faire dans la justice sociale. C'est pourquoi il est indispensable de traiter, d'entrée de jeu, la question de l'emploi des seniors et de la prise en compte de la pénibilité.

La préservation de notre système de retraite est un sujet trop sérieux pour qu'il soit traité à coup de petites phrases.

L'UNSA appelle donc chacun à plus de responsabilité dans ses propos.